



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

Direction générale de l'offre de soins  
Tél. 01 40 56 44 64  
Fax : 01 40 56 60 66  
jean.debeaupuis@sante.gouv.fr

DGOS/PF1/HDT/MERC/1853

Paris, le 25 mars 2014

**Jean Debeaupuis,**  
Directeur Général de l'Offre de Soins

à

**Olivier Matigot,**  
Directeur du développement et du partenariat de l'UGAP  
**Valérie Térissé,**  
Directrice de l'offre de l'UGAP  
1, boulevard Archimède  
Champs-sur-Marne  
77444 Marne-la-Vallée cedex 2

**Objet : Mandat donné par la DGOS pour appuyer la mise en œuvre des recommandations prioritaires ARMEN**

Monsieur, Madame,

Dans le cadre du programme PHARE (Plan de Performance des Achats Hospitaliers) conduit par la Direction Générale de l'Offre de Soins, le projet ARMEN a déployé trois vagues<sup>1</sup> portant chacune sur 10 segments d'achats. Sur l'ensemble des trois vagues, les travaux ont permis d'identifier 242 recommandations opérationnelles pour un potentiel de gains d'environ 2,7 Md d'euros.

A la suite, l'équipe projet du programme PHARE et le comité des marchés ont **sélectionné 62 recommandations prioritaires pour un potentiel de 2,2 Md€ en 3 ans**. Pour capter ce potentiel de gains, un **dispositif d'appui à la mise en œuvre opérationnelle des recommandations** est mis en place. Ce dispositif est piloté par la DGOS et fait l'objet d'un suivi régulier en comité des marchés ainsi que lors de points de fond organisés par la DGOS.

Le dispositif d'appui a plusieurs déclinaisons. L'UGAP interviendra selon trois d'entre elles :

1. Développer son offre catalogue ou renforcer l'utilisation de son offre existante.
2. Généraliser la signature de conventions régionales sur l'ensemble des segments nationaux prioritaires.
3. Déployer l'offre gaz à l'ensemble des établissements, hors adhérents Resah et Uniha.

Je vous remercie pour votre engagement dans la réussite d'un programme national qui doit permettre de dégager des marges de manœuvre financières significatives au service des établissements de santé. Le comité de pilotage du programme, réuni le 05 février dernier sous ma présidence, a ainsi défini les objectifs de gains 2014 par acteur. Pour l'UGAP, ils s'élèvent à 40 M€ (voir annexe 1).

Le Directeur Général  
de l'Offre de Soins  
Salutations distinguées,

  
Jean Debeaupuis,  
Directeur Général de la Direction Générale de l'Offre de Soins

**Jean DEBEAUPUIS**

<sup>1</sup> Les segments d'achat traités dans ARMEN sont :

Vague 1 : l'imagerie de coupe, les consommables de laboratoire, les dispositifs médicaux à usage unique, les véhicules, la blanchisserie, les mobiliers de soin, l'entretien des biens à caractère médicaux, les assurances, les dépenses immobilières et les logiciels

Vague 2 : les médicaments, l'énergie, l'alimentation, les solutions d'impression, le petit matériel médico-chirurgical non stérile, les fournitures de bureau, la gestion des déchets, le nettoyage, les équipements d'endoscopie et les serveurs

Vague 3 : Simplification du processus achat Nord et Sud, les DMI, les fournitures d'atelier, les équipements de bloc opératoire, les équipements de plateau technique de consultation, les prestations intellectuelles, l'intérim médical et non médical, les équipements logistiques, PC en coût complet

**1) Développer l'offre catalogue ou renforcer l'utilisation de l'offre catalogue existante pour les segments d'achats examinés par les groupes de travail ARMEN**

Segment	Recommandation ARMEN vague 1	Potentiel de gains estimé (national) <sup>2</sup>	Action/commentaire	Date de lancement	Echéance
Equipements de bloc opératoire	Mutualisation des achats d'équipements de bloc opératoire	4,9 M€	Développer l'utilisation de l'offre existante	Mars 2014	Bilan en point de fond mensuel PHARE/UGAP et à la fin du 1er semestre 2014 en Comité des Marchés
Equipements de plateau technique de consultation	Mutualiser les achats d'équipements de consultation	7,3 M€	Développer l'utilisation de l'offre existante		
Equipements logistiques	Mutualiser les achats d'équipements logistiques	8 M€	Développer l'utilisation de l'offre existante		
PC en coût complet	Mutualiser les achats de PC et optimiser les techniques d'achat dans le cadre d'un groupement	12,8 M€	Développer l'utilisation de l'offre existante		

**2) Généraliser la signature de conventions régionales sur l'ensemble des segments nationaux prioritaires**

Afin de permettre à un maximum d'établissements hospitaliers de bénéficier de l'offre partenariale de l'UGAP, il est proposé comme objectif de :

- Signer la convention partenariale UGAP avec les 5 régions absentes du dispositif aujourd'hui.
- Augmenter le niveau d'adhésion des établissements signataires à la convention sur les autres régions en axant sur les segments à mutualiser au niveau national (cf. annexe 2).

Une évaluation de l'avancée du chantier sera réalisée lors des points de fond mensuels organisés par la DGOS.

**3) Déployer l'offre gaz à l'ensemble des établissements, hors adhérents Resah et Uniha**

L'UGAP devra maximiser le niveau d'adhésion des établissements hospitaliers à l'offre mutualisée d'achat de gaz sur le marché libre qu'elle développe. Une information sur l'évolution du marché sera faite en comité des achats au premier semestre 2014 et un suivi sera réalisé lors des points de fond organisés par la DGOS.

<sup>2</sup> Source équipes ARMEN



#### **4) Rappel du rôle de l'UGAP dans le programme PHARE**

L'UGAP participe au comité des marchés, instance nationale de régulation de la couverture des marchés par les opérateurs de commande. Le rôle de l'UGAP sur le programme PHARE comprend 4 volets :

- 1) accélérer le déploiement des segments nationaux prioritaires, proposer des plans de progrès suite aux remontées « terrain »
- 2) présenter des stratégies de marché quantifiées sur de nouveaux segments de marché pour valider collectivement leur mise en œuvre
- 3) partager avec les autres opérateurs les éventuels conflits de périmètre pour arbitrage
- 4) consolider le processus de remontée des gains

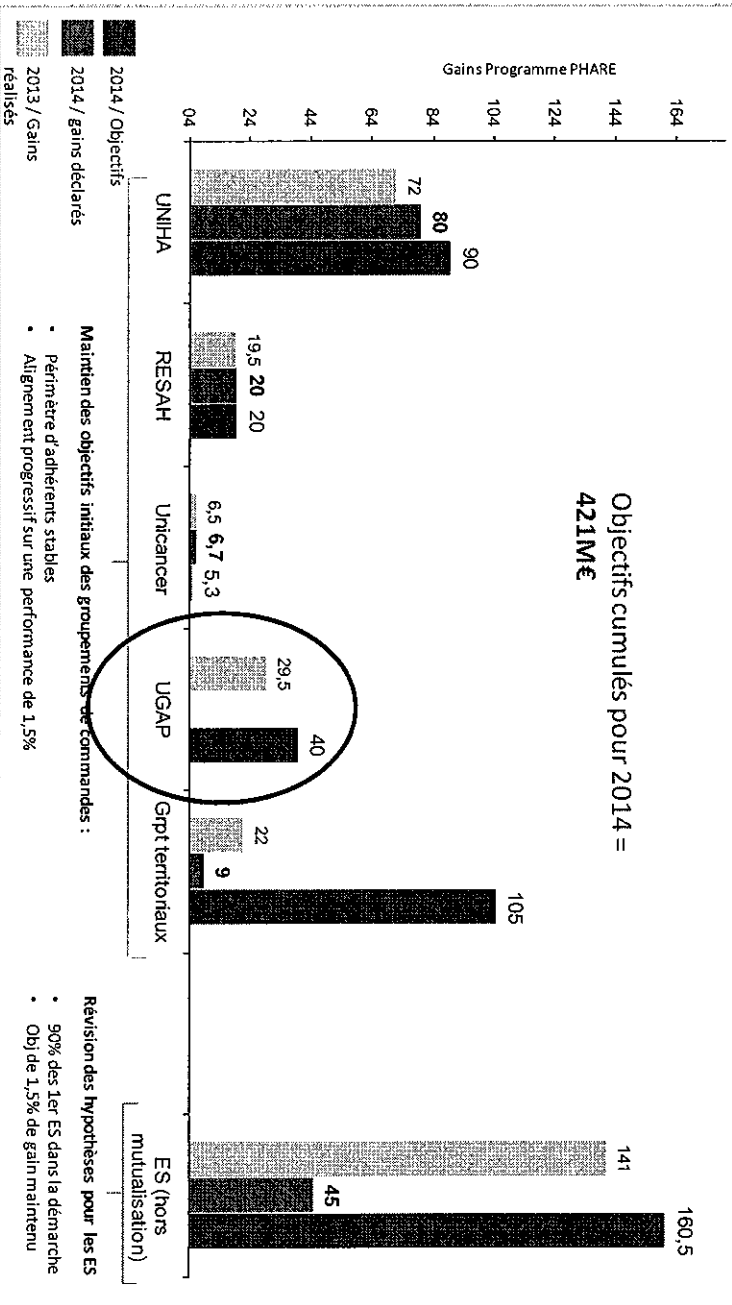
## Annexe 1 : Rappel des objectifs de gains pluriannuels du programme PHARE

Les objectifs de gains pluriannuels 2014 du programme PHARE ont été validés lors du comité de pilotage du Programme PHARE le 05 février 2014. Un suivi des gains réalisés par chaque opérateur en rapprochement des gains prévisionnels est assuré en comité des marchés par la DGOS. Réussir 2014 implique de systématiser une démarche de progrès sur toutes les dépenses et d'aligner l'ensemble des acteurs sur un pourcentage de gains minimum de 1,5%.

### Décomposition des objectifs par acheteur – Programme PHARE 2014

Assiette dépense	6Md€	1,3Md€	350M€	390M€	7Md€	10,7Md€
% de gains 2014	1,5%	1,5%	1,5%	10%	1,5%	1,5%
Objectifs de gains	90M€	20M€	6M€	40M€	105M€	160M€
% Avancement	89%	100%	126%	0%	9%	28%

Objectifs cumulés pour 2014 =  
421M€



#### Maintien des objectifs initiaux des groupements de commandes :

- Périmètre d'adhérents stables
- Alignement progressif sur une performance de 1,5%

#### Révision des hypothèses pour les ES

- 90% des 1er ES dans la démarche
- Obj de 1,5% de gain maintenu

## Annexe 2 : Rappel des orientations nationales sur le niveau de mutualisation des achats hospitaliers

Type d'achat	Opérateur préconisé selon le type d'établissement					
	Adhérents UniHA (58 CHU/CH)	Etablissements IdF hors APHP	Autres établissements	CLCC		
<b>CAT 1 : Achats à regrouper nationalement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Papier</li> <li>•Matériel informatique (PC, écrans, portables)</li> <li>•Contrôle technique bâtiments</li> <li>•Solutions d'impression</li> <li>•Prestations de nettoyage</li> <li>•Achats de laboratoire pour des équipements à acquérir / équipements de base, maintenance et services</li> <li>•Gaz</li> <li>•Equipements logistiques</li> <li>•Equipements de bloc</li> <li>•Equipements de consultation</li> <li>•Equipements d'endoscopie*</li> <li>•Petit matériel médico-chirurgical non stérile*</li> <li>•Serveurs*</li> </ul>	UNIHA	Resah IdF	UGAP	Unicancer Achats	
		UGAP	UGAP			
<b>CAT 2 : achats à regrouper à un niveau infra-national</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Véhicules</li> <li>•Téléphonie mobile</li> <li>•Médicaments,</li> <li>•Dispositifs médicaux,</li> <li>•Produits d'incontinence</li> <li>•Linge (habillement)</li> <li>•Alimentaire</li> <li>•Fournitures de bureau</li> <li>•Produits d'entretien</li> <li>•Déchets</li> <li>•Consommables de laboratoires, réactifs et services captifs</li> <li>•Fluides médicaux</li> <li>•Maintenance des ascenseurs</li> <li>•Economistes de la construction</li> <li>•Revue de contrats électricité</li> <li>•Intérim paramédical</li> <li>•Fournitures d'atelier</li> </ul>	UNIHA	Resah IdF	UGAP	Groupement d'établissements (inter-régional, départemental...) à créer ou à étendre	Unicancer Achats
		Etablissement	Etablissement	Etablissement	Etablissement	
<b>CAT 3 : achats locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Travaux de construction,</li> <li>•Maintenance d'équipement</li> <li>•achats ponctuels, ...</li> </ul>					

